

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES



Une maison à usage d'habitation
COMMUNE DE SAINT EMAN (Eure et Loir)
4 rue des Guermantes

Cadastrée Section ZA numéro 87 pour une
contenance de 8 ares et 07 centiares

A l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Chartres, au palais de justice de
ladite ville tenant audience au 11, rue du Cardinal-Pie, 28000 Chartres, le

JEUDI 10 OCTOBRE 2024 À 14 HEURES

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'aux requête, poursuites et diligences
de : **la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE**, Société
Coopérative à capital variable, ayant son siège social 1, rue Daniel-Boutet, 28000
Chartres, immatriculée au RCS de Chartres sous le numéro 400.868.188, agissant
poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit
siège. **Créancière poursuivante ayant pour avocat : M^e Séverine DUCHESNE**, avocat
associé de la SELAFA CHAINTRIER AVOCATS, avocat au Barreau de Chartres.

Il sera le JEUDI DIX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE QUATORZE HEURES, à l'audience
des criées du Tribunal Judiciaire de CHARTRES, salle ordinaire des dites audiences, procédé à
la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens en seul lot
dont la désignation suit :

Maison d'habitation fermée par un portail et un portillon en PVC en mauvais état.
Toiture en tuiles béton. Enduit beige. Sur l'avant, partie herbeuse et dallage en
pierres. Sur l'arrière, terrain herbeux avec une mare et une terrasse.

Composition :

Entrée et dégagement : superficie : 10.90 m² + 0.60 m²

Cuisine : superficie : 10.00 m²

Séjour : superficie : 22.70 m²

wc : superficie : 1.00 m²

Salle d'eau : superficie : 4.50 m²

Chambre 1 : superficie : 9.00 m²

Chambre 2 : superficie : 11.40 m²

Chambre 3 : superficie : 14.10 m²

Garage : superficie : 15.00 m²

Appentis : superficie : 5.10 m²

Dépendance : superficie : 17.70 m²

Abri de jardin : superficie : 3.20 m²

Présence d'un cabanon métallique sur le terrain.

Selon un rapport d'assainissement du 24/04/2023, la Communauté de Communes
conclue à la non-conformité de l'installation. **La maison est inoccupée et vide** (quelques
affaires sans valeur marchande).

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente
déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHARTRES le 26
mars 2024, où il peut être consulté.

Les enchères seront reçues par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de CHARTRES sur
la :

MISE A PRIX CI-APRÈS : Un lot.....45.000 €
(QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

La visite sera réalisée par **Maître Céline ROUSSEAU-HUGUENIN**, Huissier
de Justice à COURVILLE-SUR-EURE (28) **le vendredi 27 septembre 2024**
de 14 h 30 à 16 h

Toute personne qui voudra porter les enchères devra présenter à son mandant
et contre récépissé, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque
représentant 10% du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie
puisse être inférieure à 3.000 €, un extrait de son acte de naissance ayant moins
de six mois de date, une pièce d'identité, son livret de famille (ou copie certifiée
conforme) et pour les Société, un extrait KBIS.

Fait à CHARTRES, le 21 août 2024

Signé : M^e Séverine DUCHESNE

Pour tout autre renseignement, s'adresser :

1. A la SELAFA CHAINTRIER AVOCATS (02.37.28.59.68).

2. Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES où est déposé le
cahier des conditions de vente et peut être consulté (02.37.18.72.56).

3. Sur internet : **www.ordredesavocats-chartres.com**